

COMMUNIQUE DE PRESSE

VISITE DE TRAVAIL DU GOUVERNEUR DE LA BEAC AUPRES DU FMI ET DE LA BANQUE MONDIALE

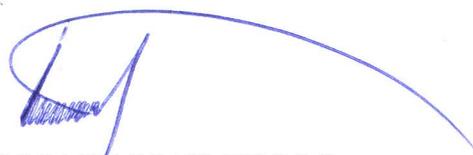
Du 14 au 17 janvier 2020, Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI, Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), a conduit une mission à Washington, dans le cadre d'une visite de travail auprès du Fonds Monétaire International (FMI) et de la Banque Mondiale. Cette visite s'inscrivait dans le cadre de la tradition établie avec ces institutions consistant à faire le point de la mise en œuvre des engagements de la BEAC et de la COBAC au titre des réformes nécessaires pour soutenir les programmes économiques des Etats membres de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale.

Au cours de la réunion avec Madame Kristalina GEORGIEVA, Directrice Générale du FMI, précédée par des discussions techniques avec le Département Afrique du Fonds, les échanges ont essentiellement porté sur les perspectives de coopération bilatérale et des questions importantes de soutenabilité macroéconomique des pays de la CEMAC. A cette occasion, les deux responsables ont souligné que les Etats et les institutions de la CEMAC doivent aujourd'hui capitaliser sur les résultats positifs enregistrés dans la mise en œuvre de la stratégie de sortie de crise engagée depuis 2016. En effet, le rétablissement progressif des grands équilibres macroéconomiques et la reconstitution graduelle des réserves de change doivent ouvrir la voie à une accélération des réformes visant la transformation profonde des structures économiques en vue de réduire la vulnérabilité de la Sous-région. Pour louables qu'elles soient, ces performances demeurent encore fragiles. C'est pourquoi, tout en saluant les avancées réalisées à ce stade, les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEMAC, au cours du Sommet Extraordinaire du 22 novembre 2019 à Yaoundé, ont marqué leur ferme détermination à maintenir l'élan des réformes afin de consolider les grands équilibres macroéconomiques, doper la croissance et renforcer durablement la soutenabilité extérieure de la Sous-région.

En droite ligne des orientations des Chefs d'Etat de la CEMAC, les premiers responsables du FMI et de la BEAC ont insisté sur l'impérieuse nécessité de concevoir un deuxième cycle de programmes, résolument axés sur des objectifs de croissance et de réduction de la pauvreté. Ils sont en conséquence tombés d'accord sur la nécessité de réserver désormais une haute priorité aux mesures et politiques visant une relance économique inclusive et génératrice d'emplois. A cet effet, selon le Gouverneur, un accès accru pour les pays de la CEMAC aux ressources du FMI et d'autres partenaires au développement des Etats membres de la CEMAC sera primordial afin de réaliser les investissements indispensables à l'atteinte de cet objectif, à travers des appuis financiers adéquatement calibrés, séquencés et coordonnés. Cette deuxième génération de programmes sera officiellement lancée au cours d'une conférence internationale de haut niveau qui se tiendra prochainement dans la Sous-région.

Les entretiens avec Madame Ceyla PAZARBASIOGLU, Vice-Présidente en charge de l'innovation, de l'intégration et de l'inclusion financière, et Madame Diarétou GAYE, Vice-présidente par intérim du Département Afrique, ont principalement concerné la nécessité d'approfondir les réformes économiques et financières en Afrique Centrale et l'importance de renforcer l'assistance technique et financière aux Etats et aux institutions de la CEMAC. En effet, la Sous-région étant arrivée à une étape charnière dans la mise en œuvre des réformes, celles-ci devraient être approfondies pour réellement briser les freins à la croissance et lutter efficacement contre la pauvreté. A cet égard, le rôle de premier plan joué par la BEAC aux côtés des Etats dans la mise en œuvre des programmes économiques et financiers dans la CEMAC est essentiel et doit se poursuivre pour accélérer les réformes génératrices de croissance. En tout état de cause, la Banque mondiale est disposée à apporter son soutien dans cette phase critique, plusieurs projets intégrateurs étant déjà sur le canevas d'intervention du groupe.

A cet égard, en lien avec les objectifs du deuxième cycle de programmes économiques dans la CEMAC, le Gouverneur a mis l'accent sur la nécessité d'accroître les financements accordés aux Etats membres, notamment en matière de réalisation des projets intégrateurs d'infrastructures routières, d'interconnexions électriques etc. Le desserrement des contraintes infrastructurelles et des barrières non tarifaires constitue un levier important pour accélérer les échanges intra-régionaux, facteurs essentiels à une croissance économique durable dans la Sous-région./-



ABBAS MAHAMAT TOLLI